



Hôtel de ville 2627, rue Principale

Sainte-Justine-de-Newton, QC, J0P 1T0 Tél: 450-764-3573, Fax: 450-764-3180

ste-justine@oricom.ca

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00, 13h00 à 16h30

<u>Bibliothèque</u>

Lundi : 18h30 à 20h00 Samedi : 10h00 à 11h30

Octobre 2021

ÉLECTIONS MUNICIPALES

LISTE DES CANDIDAT(E)S

Voici la liste officielle des candidats au conseil municipal pour les élections municipales :

- Maire :
 - o Shawn Campbell et Stéphane Lapointe
- Conseillers:
 - o Siège #1 : Celeste Lavergne et Louis-Philippe Thauvette
 - o Siège #4 : Denis Lacelle et Mario Pitre

Les candidat(e)s suivant(e)s ont été proclamé(e)s élu(e)s sans opposition :

- Siège #2 : Pierre Cholette
- Siège #3 : Jean Giroux-Gagné
- Siège #5 : Geneviève Raymond
- Siège #6 : Aline Charbonneau

BUREAUX DE VOTE

√ Jour du scrutin

Date: Dimanche 7 novembre 2021, de 9h30 à 20h00. **Lieu**: Centre communautaire, 2842, rue Principale, Sainte-Justine-de-Newton.

√ Jours du vote par anticipation

Dates : Dimanche 31 octobre 2021, de 9h30 à 20h00.
 Lundi 1^{er} novembre 2021, de 9h30 à 20h00.
 Lieu : Centre communautaire, 2842, rue Principale, Sainte-Justine-de-Newton.

Pour voter, vous devez établir votre identité en présentant l'un des documents suivants :

- Carte d'assurance maladie du Québec ;
- Permis de conduire du Québec ;
- Passeport canadien;
- Certificat de statut d'Indien ;
- Carte d'identité des Forces canadiennes.

PERSONNEL ELECTORAL RECHERCHÉ

Plusieurs postes sont à pourvoir lors des journées de votes par anticipation et le jour du scrutin :

- Préposé(e) à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)
- Scrutateur(trice) de section de vote
- Secrétaire de section de vote

Les descriptions de tâches et rémunération sont disponible sur notre site web : https://www.sainte-justine-de-newton.ca/élections-municipales.

Si vous êtes intéressé à travailler pour l'élection municipale, communiquez au 450-764-3573 poste 221 ou par courriel à l'adresse natacha.gauthier@sainte-justine-de-newton.ca en indiquant votre nom, numéro de téléphone et si vous avez déjà occupé un poste lors d'élections municipales, provinciales ou fédérales.

Les jeunes de moins de 18 ans peuvent proposer leur service.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Votre domicile est dans la municipalité et vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé.
 Votre proche aidant domicilié à la même adresse peut aussi voter par correspondance.
- Vous êtes en isolement ordonné ou recommandé par les autorités de santé publique, car vous :
 - Êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours ;
 - Avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) porteur(se) de la maladie ;
 - Présentez des symptômes de la COVID-19;
 - Avez été en contact avec un cas soupçonné ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours ;
 - Êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.
- Vous êtes dans un centre d'hébergement ou dans un établissement de santé, soit :
 - Vous êtes domicilié dans une résidence privée pour aînés (RPA) inscrite au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* ;
 - Vous êtes domicilié dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), dans un centre hospitalier ou de réadaptation.
- Vous avez 70 ans ou plus, le jour du scrutin.

Comment faire votre demande?

Vous devez faire votre demande verbalement ou par écrit **au plus tard le mercredi 27 octobre 2021**. Les demandes seront valides pour l'élection du 7 novembre 2021 et les recommencements qui en découlent.

Si vous êtes en isolement, vous pouvez demander de voter par correspondance à partir du 17 octobre 2021 seulement. Cette demande sera valide uniquement pour l'élection en cours.

Les bulletins de vote remplis devront être reçus au bureau de votre présidente ou président d'élection **au plus tard le 5 novembre 2021, à 16 h 30**. Si vous êtes admissible au vote par correspondance, vous pouvez également faire une demande de modification à la liste électorale par écrit.

Électeurs non domiciliés

Vous pouvez voter par correspondance si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis le 1^{er} septembre 2020 ou avant. Pour vous inscrire, vous devez transmettre une demande écrite à la municipalité **au plus tard le 27 octobre 2021**. Cette demande sera valide pour tous les scrutins subséquents.

Les bulletins de vote remplis devront être reçus au bureau de votre présidente ou président d'élection **au plus** tard le 5 novembre 2021, à 16 h 30.

Informez-vous auprès de votre présidente d'élection : Natacha Gauthier 450-764-3573, poste 223

QUATRE HEURES POUR ALLER VOTER

Saviez-vous que votre employeur doit s'assurer que vous disposez de quatre (4) heures consécutives pour aller voter le jour de l'élection ? Les heures du scrutin sont de 9h30 à 20h00. Ce temps dont vous disposez ne doit pas tenir compte du temps normalement accordé pour les repas.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

AVEZ-VOUS LE DROIT DE VOTER?

Pour voter, vous devez respecter les conditions suivantes :

- Être sur la liste électorale ;
- Avoir 18 ans ou plus le 7 novembre 2021;
- Avoir la citoyenneté canadienne ;
- Ne pas être sous curatelle ni privé de ses droits électoraux ;
- Au 1er septembre 2021:
 - Avoir votre domicile dans la municipalité et habiter au Québec depuis au moins six mois.
 OU
 - Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise depuis au moins 12 mois.

Pour plus d'information, communiquez avec votre présidente d'élection, Mme Natacha Gauthier, au 450-764-3573, poste 223 ou par courriel à l'adresse natacha.gauthier@sainte-justine-de-newton.ca.

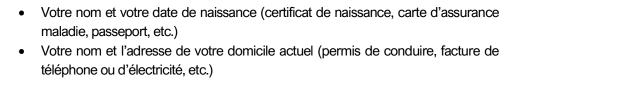
RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Un avis d'inscription a été posté le 12 octobre à chaque électeur inscrit sur la liste électorale. Si vous désirez rectifier l'information figurant sur cet avis, il vous faut suivre les indications sur l'avis et présenter une demande en vous présentant devant la commission de révision au bureau municipal situé au 2627, rue Principale les jours suivants :

Horaire: Vendredi 22 octobre 2021, de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 17h30 Lundi 25 octobre 2021, de 19 h 00 à 22 h 00

Pour vous inscrire ou pour effectuer un changement d'adresse, vous devez présenter deux documents qui contiennent :

Vérifiez dès maintenant, car le jour de l'élection, vous ne pourrez plus vous inscrire ni faire de changement d'adresse.



DONS AUX PERSONNES CANDIDATES

Vous pouvez donner jusqu'à 200\$ à chaque personne candidate se présentant à une élection générale. Vous devez verser votre don directement à cette personne. Si le montant dépasse 50\$, vous devez le faire au moyen d'un chèque personnel. La personne candidate peut se verser, en plus d'une somme de 200\$, un don personnel d'un maximum de 800\$ afin d'effectuer des dépenses en vue de favoriser son élection.





ÉCHO DE VOTRE CONSEIL

Les séances du conseil municipal s'effectuent en présentiel et sont ouvertes au public. Toutefois, considérant l'espace disponible dans le Centre communautaire situé au 2842, rue Principale, il est possible que nous soyons dans l'obligation de refuser certaines personnes advenant que nous ne pouvons pas respecter les consignes sanitaires en vigueur. Le port du couvre-visage est obligatoire.



Les procès-verbaux de toutes les séances sont disponibles sur notre site web : www.sainte-justine-de-newton.ca/proces-verbaux.

Voici un résumé des points importants lors de ces séances :

SÉANCE DU 10 AOÛT 2021

- Appui à la Campagne « Municipalités alliées contre la violence conjugale » ;
- Dépôt du rapport financier de la municipalité pour l'année 2020 et rapport du maire sur la situation financière ;
- Octroi du contrat de vidange collective des fosses septiques à Services de Rebuts Soulanges ;
- Suivi du dossier du projet de site de compostage.

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2021

- Annulation du contrat de traitement de surface double sur la rue Cannavina ;
- Réfection du 4e rang Est et Ouest, chemin Bédard et chemin Ste-Marie :
 - o Octroi d'un contrat à Ali Excavation pour la réfection des routes ;
 - o Octroi d'un contrat à Groupe ABS pour la surveillance de la qualité des matériaux ;
 - o Modification du règlement d'emprunt #367 et financement temporaire ;
- Envoi d'un dossier de plainte au MTQ concernant la vitesse sur la rue Principale;
- Achat d'électroménagers pour la cuisine du centre communautaire ;
- Renouvellement de l'entente intermunicipale HAZMAT pour les interventions spécialisées liés aux matières dangereuses;
- Octroi d'un contrat à Services Infraspec inc. pour la réparation du ponceau du 5^e rang.

SÉANCES DU 5 ET 6 OCTOBRE 2021

- Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses ;
- Embauche de M. François Day pour le poste de directeur général ;
- Adjudication d'un contrat de déneigement pour la saison 2021-2022 à T-Max Transport inc.;
- Signature d'une entente pour la disposition des feuilles d'automne pour l'automne 2021;
- Refus de coûts supplémentaires d'Ali Excavation inc pour les travaux de réfections du 4^e rang, chemin Bédard et chemin Ste-Marie.

CHANGEMENT D'HEURE ET AVERTISSEURS DE FUMÉE

Dans la nuit du 6 au 7 novembre 2021, n'oubliez pas de reculer l'heure et d'en profiter pour changer les piles de vos avertisseurs de fumée.

Comme l'avertisseur de fumée est le seul moyen d'être avisé à temps en cas d'incendie, il importe de vérifier son bon fonctionnement au moins deux fois par année lors des changements d'heure.



URBANISME ET ENVIRONNEMENT



COLLECTE DE BRANCHES

Le Service des travaux publics circulera dans la semaine du 18 au 22 octobre 2021 avec la déchiqueteuse sur tout le territoire de la Municipalité afin de ramasser les branches des propriétés résidentielles seulement.

Nous vous demandons donc de mettre vos branches devant votre propriété **AVANT** le 18 octobre prochain. Vos branches ne doivent pas être attachées et doivent être placées de manière à faciliter le travail de notre équipe. Favoriser l'étalement de vos piles de branches plutôt que des piles en hauteur. Les branches d'un diamètre de plus de 3 po ne seront pas ramassées.

Veuillez noter que nos employés ne ramasseront qu'une seule fois vos branches devant votre propriété pour une durée maximale de 30 minutes de travail. Passez ce délai, des frais s'appliqueront.

COLLECTE DE FEUILLES D'AUTOMNE

Il y aura une collecte de feuilles d'automne les lundis 25 octobre, 1er et 8 novembre 2021 par le Service des travaux publics <u>pour les résidents du village seulement</u>. Vous devez obligatoirement utiliser des sacs en papier de 110 litres (16" X 12" X 35") et les laisser en bordure de la rue.





ABRI D'AUTO TEMPORAIRE («ABRI TEMPO»)

Conformément au règlement de zonage numéro 314, un abri d'auto temporaire est permis du 1^{er} novembre d'une année au 15 avril de l'année suivante et doit être démonté du 16 avril au 31 octobre de chaque année.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

À partir du 12 octobre et pour toute la période hivernale, la collecte des ordures ménagères aura lieu aux deux semaines. Ainsi, une collecte aura lieu le 12 octobre, puis le 26 octobre et ainsi de suite. Les collectes d'encombrants ont lieu tous les 3° lundi de chaque mois.

Vous pouvez vous procurez notre calendrier des collectes au bureau municipal ou sur notre site web : https://www.sainte-justine-de-newton.ca/collectes



LOISIRS

METTEZ VOS COSTUMES, QUE LA FETE COMMENCE!

La bibliothèque invite vos enfants 0-12 ans à une fête d'Halloween! Histoire et surprises seront de la partie!

Cette fête aura lieu le samedi 30 octobre à 10h00 à la bibliothèque de Ste- Justine-de-Newton située au 2627, rue Principale. Les places sont limitées (résidents seulement).

Réservation requise par téléphone 450-807-3172 (Annie) ou sur l'évènement dans le groupe Facebook Bibliothèque Ste-Justine https://www.facebook.com/groups/509585789780010

*Certaines mesures sanitaires seront appliquées

On se voit à la fête!

- Annie, votre bibliothécaire



PASSEPORT VACCINAL

Le Centre communautaire des aînés de Vaudreuil-Soulanges offre, sur rendez-vous, une assistance aux personnes de 50 ans et plus pour l'installation du passeport vaccinal sur leur téléphone ou bien l'impression et la plastification du passeport.

Vous pouvez les contacter du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 au 450-265-3548 ou par courriel au reception@ccavs.ca.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020

I -Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020 et le rapport de l'auditeur indépendant.

A)	États des résultats au 31décembre	2020	2019
	Revenus totaux :	2 624 130 \$	1 985 771 \$
	Charges totales:	1 936 478 \$	1 818 481 \$
	Excédent de l'exercice :	687 652 \$	167 290 \$
	Revenus d'investissement	(451 120) \$	(13 622)\$
	Amortissement et cession de biens :	202 131 \$	186 418 \$
	Activités d'investissement :	(221 556) \$	$(103\ 414)$ \$
	Affectation au budget suivant	25 000 \$	0 \$
	Autres éléments de conciliation	14 791 \$	0 \$
	Excédent de l'exercice à des fins fiscales :	256 898 \$	236 672 \$
B)	Excédent de l'exercice à des fins fiscales : État de l'excédent de fonctionnement non affecté	256 898 \$	236 672 \$
B)	Characteristic production and a secondary and a secondary control of the secondary of the s	256 898 \$ 948 728 \$	236 672 \$ 712 056 \$
B)	État de l'excédent de fonctionnement non affecté	505,00000 5000,000000	712 056 \$
B)	État de l'excédent de fonctionnement non affecté Surplus libre au 1 ^{er} janvier : Excédent de l'exercice à des fins fiscales :	948 728 \$	712 056 \$
B)	État de l'excédent de fonctionnement non affecté Surplus libre au 1 ^{er} janvier :	948 728 \$ 256 898 \$	712 056 \$
B)	État de l'excédent de fonctionnement non affecté Surplus libre au 1 ^{er} janvier : Excédent de l'exercice à des fins fiscales : Appropriation en 2020	948 728 \$ 256 898 \$	712 056 \$
B)	État de l'excédent de fonctionnement non affecté Surplus libre au 1 ^{er} janvier : Excédent de l'exercice à des fins fiscales : Appropriation en 2020 ➤ Camion-citerne 187 000 \$	948 728 \$ 256 898 \$	712 056 \$
В)	État de l'excédent de fonctionnement non affecté Surplus libre au 1 ^{er} janvier : Excédent de l'exercice à des fins fiscales : Appropriation en 2020 ➤ Camion-citerne ➤ Rénovation chalet 187 000 \$ 481 636 \$	948 728 \$ 256 898 \$	712 056 \$

903 845 \$ Surplus libre au 31 décembre: 301 781 \$ 948 728 \$

32 000 \$

C) Rapport de l'auditeur indépendant

Total des appropriations

➤ Véhicule électrique

Le rapport de l'auditeur indépendant, en date du 29 juillet 2021 indique que :

« À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Ce rapport peut être consulté au bureau municipal.

Dette à long terme

Au 31 décembre 2020, la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton n'avait contracté aucun emprunt à long terme.

II -La rémunération des élus.

Pour l'année 2020, conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux ainsi qu'au règlement numéro 331, voici la rémunération détaillée des élus de Sainte-Justine-de-Newton.

	Rémunération de base	Allocation de dépenses	Total
Denis Ranger, maire	11 689.96	5 845.04	17 535.00
Denis Pouliot, conseiller #1	3 348.96	1 676.04	5 025.00
Maryse Lanthier, conseillère #2	3 381.96	1 693.04	5 075.00
Danic Thauvette, conseiller #3	3 381.96	1 693.04	5 075.00
Éric Dufresne, conseiller #4	3 348.96	1 676.04	5 025.00
Shawn Campbell, conseiller #5	3 381.96	1 693.04	5 075.00
Patricia Domingos	1 624.98	812.52	2 437.50
Total	30 158.74	15 088.76	45 247.50

Denis Ranger, maire

Le 10 août 2021

DIVERS





640B, rue Chicoine Vaudreuil-Dorion



450 218-1088



www.psjeunesse.org

Démarque-toi, trouve ton emploi

SERVICE GRATUIT POUR LES PERSONNES DE 18 À 78 ANS

- PROGRAMME PRÉPARATOIRE À L'EMPLOI
- PERSONNES SANS DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES
- PERSONNES AVEC UN CASIER JUDICIAIRE
- RÉDACTION DE CV ACCROCHEURS

DISCUTE AVEC UN CONSEILLER EN EMPLOI DÈS MAINTENANT



MUNICIPALITÉS ALLIÉES CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

Le Regroupement des maisons pour femmes de violence conjugale et ses 43 maisons membres tiendront leur campagne annuelle « Municipalités alliées contre la violence conjugale » du 25 novembre au 6 décembre 2021. Nous invitons donc les citoyen(ne)s à consulter leur site web afin d'en apprendre davantage sur la violence conjugale ainsi que les nombreuses ressources accessibles à tou(te)s : https://maisons-femmes.qc.ca/

